



TERRITOIRE ACTIF

Charte Ethique RSE

SOMMAIRE

1) Préambule	-----	p. 3
2) Nos valeurs	-----	p. 4
3) A qui s'adresse la charte	-----	p. 5
4) Charte Ethique		
a) Respecter		
a.1) L'humain	-----	p. 6-7
a.2) L'Environnement	-----	p. 8-10
b) Intégrer	-----	p. 11-13
c) Accompagner	-----	p. 14-16

PRÉAMBULE

La solidarité au service de la qualité

L'association Territoire Actif à Portet-sur-Garonne (31120) est une **structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)** et le lien social, qui permet ainsi à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un contrat et d'un accompagnement professionnel. Nous appartenons également aux **structures d'économie sociale et solidaire (ESS)** révélant notre éthique et morale solidaire.

En 2023, nous avons obtenu l'agrément **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)**. Nous appartenons également à la **Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)**.

3 pôles sont à la fondation de Territoire Actif. Chaque pôle a pour but d'apporter du sens à nos actions.

Le pôle **prestation de services** qui s'occupe de la production et du développement économique permet à nos salariés en insertion d'accéder à différents secteurs d'activité contribuant au développement de compétences afin de réaliser les projets professionnels de nos salariés.

Le pôle **insertion** permet l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées de l'emploi vers une situation professionnelle durable. De plus, nos conseillères en insertion professionnelle (CIP) accompagnent des détenus en semi-liberté dans le cadre d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI).

Le pôle **lien social** propose aux salariés en insertion ainsi qu'aux habitants locaux différentes activités. Celles-ci peuvent prendre la forme d'ateliers ponctuels ou réguliers. Des événements et des animations de quartier sont mis en place tout au long de l'année afin de favoriser la création de lien social et la cohésion sur le territoire.

Pour le bon fonctionnement de ces pôles, Territoire Actif compte sur la mixité des employés qui sont source de richesse pour l'association. En effet, leur motivation et leur respect des différentes lois et règles sont partie intégrante de nos valeurs éthiques RSE et plus largement de notre impact positif sur la société.

LES VALEURS DE TERRITOIRE ACTIF

Territoire Actif est une association responsable, actrice des enjeux environnementaux et sociaux du territoire répondant ainsi aux demandes et aux besoins de nos parties prenantes.

Les 3 valeurs représentatives de notre structure guidant les lignes de conduite au sein de notre organisation sont :

RESPECTER

INTEGRER

ACCOMPAGNER

A QUI EST DESTINÉE CETTE CHARTE ?

Cette charte éthique est destinée à toutes les parties prenantes de cette association.

En effet, la conception de cette charte n'est pas l'unique résultante de Territoire Actif, mais aussi celle d'une communication, d'un engagement avec toutes ses parties prenantes. Celles-ci adhèrent et participent au partage et au respect de ses valeurs.

Le contenu de ce document est fondé à partir de différentes sources juridiques telles que les 10 principes du Global Compact ou Pacte mondial des Nations Unies composé des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces derniers sont mis en lien avec les grands piliers RSE et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

RESPECTER : L'HUMAIN



Respecter l'humain par la considération que nous offre la mixité de profils au sein de notre association. Mais également par des conditions de vie adaptées et bienveillantes afin que la présence de chacun soit source de sérénité et de contentement.

En tant qu'entreprise :

- Communiquer avec nos parties prenantes par une écoute active à des fins de compréhension mutuelle et d'une meilleure entente commune.
- Assurer une totale **transparence** sur l'ensemble de nos projets constitue un principe fondamental.
- Fournir à nos partenaires un travail de **qualité** conforme à leurs demandes et besoins.

RESPECTER : L'HUMAIN



En tant qu'employeur et association :

- Garantir un environnement de travail **sain et sécurisé** aux salariés. La sécurité et le bien être au travail des salariés sont primordiaux à nos yeux, pour cela nous organisons des formations (gestes et postures ou premier secours par exemple) et nous nous efforçons de fournir le meilleur matériel possible aux salariés.
- Assurer la parité et l'**équité** salariale, la **mixité** sociale et l'**égalité** des genres.
- Garantir de bonnes relations et **conditions de travail**. Les activités proposées par le lien social peuvent être réalisées sur le temps de travail des salariés.
- Organiser des réunions mensuelles impliquant l'équipe permanente. Les décisions sont proposées et acceptées de manière consensuelle. Cette pratique reflète l'engagement de l'association envers une **gouvernance participative**.
- Développer les pôles de manière **conjointe**. En effet les membres de l'association sont répartis par pôles qui correspondent à des domaines d'activité spécifiques et permettent d'échanger sur la coordination de ces derniers.
- Privilégier des projets réunissant plusieurs pôles. C'est-à-dire de proposer des activités permettant d'**associer** au moins deux de nos pôles. Plusieurs projets de jardins et de biodiversité sont mis en place par le pôle lien social pour nos partenaires du chantier ménage. Un atelier café de l'emploi a été animé par les pôles insertion et lien social.
- Se soutenir lors de la rencontre de difficultés afin de trouver des **solutions communes** et efficaces. Nous nous soutenons économiquement entre pôles. En cas de difficulté les fonds propres de l'association peuvent être utilisés pour le lien social.

RESPECTER : L'ENVIRONNEMENT



Respecter l'environnement par des services en faveur de la protection de la planète. Mais également par une sensibilisation et une pratique à la transition écologique.

En tant qu'entreprise :

- Favoriser l'approvisionnement auprès de commerçants **locaux** et de producteurs biologiques pour l'alimentation.
- Privilégier les partenaires locaux pour les chantiers afin de réduire les déplacements polluants.
- Prendre en compte l'impact écologique dans nos **choix** professionnels.
- Développer des partenariats locaux afin de contribuer au développement de ses territoires d'implantation. Nous appartenons à un collectif des acteurs de l'innovation sociale sur les communes du Muretain.
- Souligner nos engagements environnementaux dans nos communications.



RESPECTER : L'ENVIRONNEMENT



En tant qu'employeur :

- Privilégier l'utilisation de produits éco-responsables. Nous n'utilisons pas de produits phytosanitaires et nous favorisons les moyens humains que l'utilisation de produits notifs pour l'environnement.
- **Faire lien** entre la fonction professionnelle des salariés en insertion avec la protection de l'environnement. Nous avons des projets nature sous forme de chantiers d'installation de spirale aromatique, de cercle de plantes ou d'oyats qui sont souvent accompagnés d'animation sur la conservation de la biodiversité, de l'alimentation et gestion des ressources. Certains évènements tels que des conférences, l'animation de stand ou de jeux sont proposés aux salariés sur leur temps de travail.
- Réaliser davantage d'ateliers autour des moyens de culture/jardinage respectueux de l'environnement. Nous formons les salariés en insertion à des nouvelles méthodes de travail sans machine sur un chantier d'**éco pâturage**. De plus, l'installation de potager chez nos adhérents participe à leur apprentissage de la permaculture et du jardinage.
- Sensibiliser les salariés en insertion au **respect de l'animal**. Sur le chantier d'éco pâturage, les salariés travaillent proche de l'animal et apprennent à le respecter ainsi que son écosystème.
- **S'engager contre** l'exploitation et la maltraitance animale. Les animaux présents sur notre éco pâturage sont des animaux réformés venant de refuge ou d'élevage.
- Participer à l'**engagement écoresponsable** des villes d'intervention par l'entretien d'espaces verts publics avec des méthodes respectueuses de la biodiversité.
- Promouvoir la préservation de la ressource en eau qui vise à assurer l'accès à une eau propre et à des installations sanitaires adéquates.

RESPECTER : L'ENVIRONNEMENT



En tant qu'association :

- **Sensibiliser** les jeunes à l'environnement. Cette sensibilisation s'organise à travers des ateliers ou supports pédagogiques sur les thèmes de la **biodiversité**, de la **transition écologique** ou bien du **changement climatique** tel qu'un jeu de loi de la biodiversité, des confections d'hôtels à insectes ainsi que des animations au potager solidaire.
- Sensibiliser les autres publics par des **dispositions** et activités. Tous les bénévoles sont invités à entretenir et se fournir au potager solidaire. Les habitants des résidences sociales partenaires bénéficient des dispositifs mis en place avec nos salariés en insertion.
- Permettre à chacun d'avoir accès à des méthodes et **pratiques** respectueuses de l'environnement. Nos adhérents peuvent bénéficier de notre grainothèque pour remplir leur potager que nous pouvons également installer chez eux gratuitement avec nos salariés en insertion. L'organisation de différents stands sur des événements nous permet de transmettre au public certains écogestes du quotidien ou bien de dons de graines.
- Inciter tout à chacun à prendre en main son alimentation dans une logique de partage.
- Favoriser l'utilisation des **ressources réutilisables** telles que l'installation de récupérateur d'eau dans nos résidences sociales partenaires et près de notre potager solidaire.
- Instaurer durablement les initiatives telles que le **ramassage de déchets citoyen**.
- S'engager activement dans la **lutte** contre le **gaspillage alimentaire**. Nous récupérons des fruits et légumes invendus chez nos producteurs locaux afin d'organiser des soupes.
- Agir pour le **tri et la réutilisation des déchets**. Nous confectionnons des produits d'hygiène **réutilisables** avec des tissus récupérés lors des ateliers coutures. Nous sommes amenés à installer des composteurs lors de chantier ou près de notre potager solidaire.

ACCOMPAGNER



Accompagner les parties prenantes vers des services adaptés aux demandes et aux besoins. Mais également accompagner les personnes dans leurs engagements et accomplissements professionnels et personnels.

En tant qu'entreprise :

- Promouvoir un **dialogue social** permanent et de qualité avec les différentes parties prenantes.
- **Fidéliser** nos partenaires en les accompagnant pour leur projet et s'adapter à leurs besoins. Nous privilégions la consolidation des collaborations existantes.
- Suivre et **soutenir** les autres structures dans leur avancement notamment dans le milieu des entreprises sociales et solidaires (ESS). Nous communiquons régulièrement avec le collectif des ESS des communes locales afin de s'entraider sur des difficultés que peut rencontrer chacune des structures ou bien sur la formations de nouveaux projets.
- **Conscientiser** nos parties prenantes sur leur prises de décision et l'impact de leur actions en fonction de nos différents engagements.
- **Diversifier** les contacts et partenariats afin de permettre aux structures de nous orienter les personnes en difficultés socioprofessionnelle vers nous et de permettre aux salariés en insertion de découvrir les secteurs d'activité que nous proposons.

ACCOMPAGNER



En tant qu'employeur :

- Permettre aux salariés en parcours d'insertion et au public en semi-liberté de bénéficier d'un **accompagnement social et professionnel** réalisé avec les Conseillères en Insertion Professionnelle (CIP). L'objectif est d'accompagner les salariés en insertion vers une sortie stable et durable.
- **Former** les salariés aux méthodes et aux **normes de travail** et règles de sécurité de leur secteur. Celles-ci sont conformes aux normes d'actualité avec une formation continue des encadrants.
- Développer les compétences des salariés en fonction de leur **projet professionnel**.
- Trouver des **solutions** face aux **freins de l'insertion**. Nos CIP sont amenées à accompagner les salariés en insertion dans leurs démarches administratives, à un accès au logement et à la mobilité, aux problématiques de santé ainsi qu'à l'apprentissage de l'autonomie et du développement personnel.
- Permettre d'**évoluer**. Nos salariés en insertion sont en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) qui est de maximum 2 ans. Cette durée permet alors une transition vers la réalisation du projet professionnel et la stabilisation de leur situation sociale.
- **Valoriser les acquis** des salariés dans leur futur parcours professionnel.
- Transmettre des **compétences** professionnelles et personnelles, de savoir être et savoir vivre.

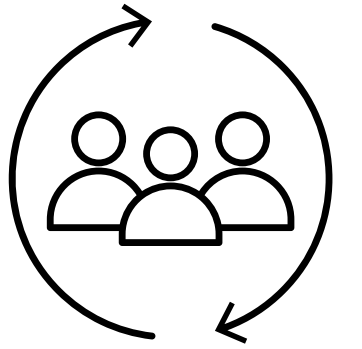
ACCOMPAGNER



En tant qu'association :

- Favoriser l'accès à la **culture**. Nos salariés et adhérents bénéficient d'un accès à la culture par différents moyens tels que notre adhésion à une structure qui propose des sorties culturelles gratuites. Nous possédons également une bibliothèque dans nos locaux. Des sorties culturelles peuvent être organisées et financées par l'association pour les salariés tel que des visites de musée.
- Permettre à chacun de s'**exprimer** à travers différentes pratiques. Nous incitons chacun à s'exprimer librement s'il le souhaite à travers des méthodes ludiques tels que des ateliers liés à l'art. L'expression de soi peut se faire à travers de la peinture, de l'argile, de l'écriture,...
- Accompagner les bénéficiaires vers une meilleure **autonomie vis-à-vis du numérique**. Notamment avec un public âgés et qui fait face à cette fracture numérique.
- Encourager les **bénévoles** et salariés en insertion dans leur **initiatives citoyennes et locales**. Ils sont amenés à proposer la création ou l'animation d'ateliers en lien avec leurs centres d'intérêt et/ou profession. Les ateliers couture ou bien la création du potager solidaire sont des projets initiés par des habitants du quartier.
- Favoriser les **engagements locaux** en permettant à nos bénévoles locaux d'être acteur dans la vie de leur quartier. Les bénévoles sont donc libre de proposer l'animation d'ateliers dont nous serons les propulseurs comme pour les ateliers de coutures et les cours de Français proposés aux salariés. Ils peuvent également contribuer à l'entretien au potager solidaire mis à leur disposition.

INTÉGRER

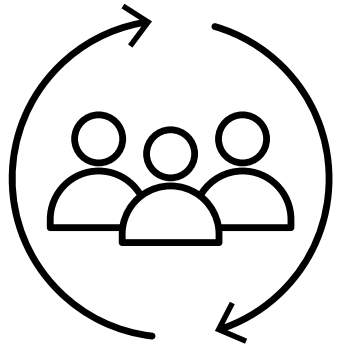


Intégrer les individus afin de participer à une vie économique, sociale et culturelle. Mais également intégrer les parties prenantes au partage de nos engagements.

En tant qu'entreprise :

- S'intégrer dans un **collectif local et engagé** pour mieux agir sur l'ensemble du territoire.
- **Intégrer les partenaires** dans nos projets. Certains projets naissent de rencontre avec d'autres structures. Nous adaptons nos offres de services à nos partenaires.
- Accueillir toute partie prenante avec **bienveillance et tolérance**.
- Considérer nos clients comme des partenaires qui nous soutiennent dans nos actions d'insertion et de lien social.
- Étendre nos partenariats afin que davantage de communes du territoire puissent bénéficier de nos prestations.

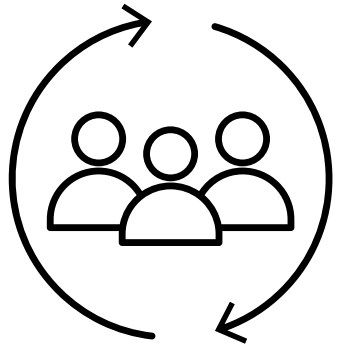
INTÉGRER



En tant qu'employeur :

- Garantir la mise en œuvre de processus de recrutement en faveur de **l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion**.
- Participer à l'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
- Favoriser **l'inclusion sociale**. Nos ateliers et activités sont proposés à nos salariés pouvant être en situation d'isolement social.
- Permettre à chacun d'avoir accès à un enseignement de la langue française leur permettant de mieux s'intégrer et mieux communiquer.
- Engager des **actions sociales et sociétales** au bénéfice des populations.
- Contribuer à la formation et au développement des compétences des communautés sur leurs territoires.
- **S'adapter** aux difficultés rencontrées par les salariés en insertion. Nous réalisons des **aménagements** de poste pour certains freins tels que la garde d'enfant, la justice et la santé.
- Permettre aux salariés en insertion de découvrir et d'expérimenter leurs centres d'intérêt professionnels. Les salariés en insertion ont la possibilité d'effectuer des formations et des stages en lien avec leur projet professionnel défini et élaboré avec nos CIP.
- Renforcer l'esprit d'équipe et partager des **moments conviviaux** entre salariés en insertion et salariés permanents. Nous organisons cela sous forme de repas, de sorties ou d'activités.

INTÉGRER



En tant qu'association :

- Partager des moments afin que chacun puisse bénéficier d'un accès au **lien social** et à la culture.
- Assurer l'accessibilité de l'adhésion pour les ateliers du lien social. L'adhésion est seulement à 1€ (gratuit pour les salariés en insertion et les mineurs).
- Favoriser une activité ouverte à l'ensemble du quartier sans **aucune exclusion**.
- Faire des efforts particuliers sur la **communication**. Nous communiquons régulièrement par téléphone en message ou en appel avec nos adhérents qui ont besoin de ce type de communication afin de les tenir au courant des ateliers.
- Intégrer les bénéficiaires dans une dynamique **intergénérationnelle**. Les ateliers et activités que nous proposons sont des lieux de **rencontre** et de **échange** permettant à tous les âges de partager des moments autour de la culture, de la nature et du bien être.
- Permettre à chaque bénéficiaire d'être accompagné de sa famille pour participer aux ateliers.
- Tisser des liens entre les habitants pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle ainsi que le lien social.
- Permettre de briser l'isolement et l'accès à certains dispositifs des personnes âgées et/ ou en situation de handicap.



MERCI

